



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 13 / 02 / 2026 à 09:51

Date de publication : dimanche 25 août 2024 à 03:20

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP du 29/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée Sarà Perché Ti Amo. **Siège social:** 105 Rue Dechavanne 69400 Villefranche-sur-Saône. **Capital:** 13 000€. **Objet:** Vente au comptoir d'aliments et boissons à consommer à emporter sans vente d'alcool. Importation, exportation, achat, distribution et vente aux professionnels en gros, demi gros et détails de tous produits alimentaires. Services de restauration établi sur une base contractuelle concluent avec le client, à l'endroit précisé et pour une occasion particulière. Transactions, intermédiation, conseil, évaluation d'achat, vente, location de biens immobiliers ou fonds de commerce pour le compte de tiers. **Président:** M. Axel Reocreux, 105 Rue Dechavanne, 69400 Villefranche-sur-Saône.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Villefranche-Tarare.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/2b154f79-d643-4b31-939c-d718548c0844>